

sait-il que la chose a déjà été annoncée, du moins à l'Université de Saskatchewan?

L'hon. M. Hellyer: Je ne m'étonne pas qu'il y ait eu, peut-être, certaines discussions un peu partout au Canada, mais que je sache, aucune déclaration officielle n'a été faite. Je vais sûrement me renseigner, et veiller à ce qu'on la fasse le plus tôt possible.

L'hon. M. Fulton: Une autre question complémentaire. Le ministre ne croit-il pas approprié...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Une voix: Vous n'occupez pas votre propre siège.

[Plus tard]

L'hon. M. Hellyer: Puis-je rectifier une réponse que j'ai donnée hier relativement au programme universitaire d'instruction? Un communiqué de presse a été émis hier d'après lequel le programme serait discontinué à la fin de l'an prochain. Environ 1,000 étudiants sont touchés mais ils termineront l'instruction pour laquelle ils sont inscrits. En outre, le ministère projette, en collaboration avec les universités canadiennes de subventionner des chaires d'études stratégiques à plusieurs universités à travers le pays. De cette façon, nous espérons pouvoir contribuer à l'étude de domaines connexes à la politique de défense, étude qui se révélera très utile pour le monde universitaire aussi bien que pour la population du Canada dans leurs discussions des questions de défense.

M. Irvine: Une question complémentaire au ministre au sujet des ententes avec les universités à propos de l'entraînement militaire. Remettra-t-on une allocation aux universités concernées pour la première année d'inscription afin de couvrir les dépenses de l'année en cours?

L'hon. M. Hellyer: Il n'y aura pas d'inscription cette année, mais les étudiants présentement inscrits recevront de l'aide jusqu'à la fin de leur cours au terme de la période universitaire courante.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Vu la longue période d'application de ce programme de formation d'officiers dans les universités et la grande contribution qu'il a apporté à nos forces armées, nous aimerions savoir si le ministre peut nous dire pourquoi on l'a aboli?

M. l'Orateur: Cette question est contraire au Règlement.

M. Brand: Vu que le COTC et le ROTP cesseront leur activité—à Saskatoon du

moins—tandis que l'UNTD continuera de fonctionner, le ministre suppléant de la Défense nationale pourrait-il nous dire si une déclaration sera faite prochainement afin d'élucider toute la question.

L'hon. M. Hellyer: Le député constatera, je crois, que tous les programmes sont abandonnés ou le seront, vers la fin de l'année prochaine. Les candidats au grade d'officiers diplômés recevront alors une formation, dans certaines régions, dans les unités de réserve locales.

M. MacInnis: Ridicule.

L'hon. M. Hellyer: Ce seront les pépinières des futurs officiers de milice et d'unités de réserve. On a décidé que ce programme ne donnait plus les résultats escomptés et que les fonds pouvaient être mieux employés ailleurs.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES LORS D'UNE RÉCENTE CONFÉRENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Maintenant que le gouvernement a eu plusieurs mois pour étudier les recommandations faites lors de la Conférence sur les accidents routiers, convoquée il y a quelques mois par le ministre de l'Industrie, je voudrais lui demander si le gouvernement a l'intention de mettre à exécution quelqu'une de ces recommandations dans le proche avenir?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je compte que le gouvernement fera une annonce d'ici quelques jours.

M. Grafftey: Si je puis me permettre une question complémentaire à ce sujet, maintenant que le gouvernement fédéral des États-Unis a imposé des normes de sécurité concernant les véhicules à moteur, le gouvernement du Canada a-t-il l'intention de promulguer et d'imposer des normes et des règlements à cet égard?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'espère que nous pourrions nous occuper de ce point particulier dans l'annonce qui sera faite.